

Autour du Boulevard Nature : du port du Mans au Moulin aux Moines

Une randonnée proposée par Arnaud_OTLMM

Cette randonnée, entre ville et campagne, propose de découvrir les bords de Sarthe en passant par la commune de Coulaines et devant la Cathédrale Saint-Julien du Mans. Elle se découpe en pistes cyclables et chemins en bords de Sarthe.



Durée :	2h	Difficulté :	Moyenne
Distance :	14,87 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	52 m	Activité :	VTT
Dénivelé négatif :	44 m	Commune :	Le Mans (72100 72000)
Point haut :	89 m		
Point bas :	45 m		



Description

Départ, Quai de l'Amiral Lalande, Port du Mans.

Balisage de la randonnée de couleur Orange

(D/A) Dos au port, suivre à droite le Quai Amiral Lalande (**piste cyclable à contresens des voitures**) et continuer jusqu'au Pont Gambetta.

(1) Traverser la Sarthe puis prendre à gauche la piste cyclable du quai. Traverser la Rue de la Galère et continuer tout droit pendant 1 km en longeant la muraille gallo-romaine. Prolonger, Quai Louis Blanc, puis continuer tout droit aux trois ronds-points. Dépasser le Moulin Renard et poursuivre jusqu'au croisement avec la Rue Saint-Pavace et sa piste cyclable.

(2) Suivre cette rue, qui devient la Rue Rabelais puis la Rue de Nice et Rue de Provence. Traverser Coulaines et arriver à Saint-Pavace. Continuer toujours tout droit jusqu'à la route à 4 voies.

(3) Passer sous le pont de celle-ci et tourner aussitôt à gauche pour emprunter le chemin qui mène à la Sarthe. Au bout, tourner à droite et longer la rivière en suivant la rive jusqu'au bac à chaînes.

(4) *Découvrir le bac à chaînes permettant de traverser la rivière. Le « Capalvi » est ouvert de mi-mars à mi-octobre, ces périodes peuvent changer en fonction du niveau de l'eau et des intempéries.* Continuer ensuite sur le chemin avec la Sarthe à main gauche. Arriver au niveau des vestiges du Moulin aux Moines.

(5) Ignorer tous les chemins de droite pour rester le long de la rivière jusqu'à la zone d'éco-pâturage.

(6) Effectuer alors un virage à droite pour une boucle autour de la zone d'éco-pâturage et de l'arboretum (*arbres plantés à l'occasion de la naissance des enfants de la commune*). Revenir le long de la Sarthe.

(5) Partir à gauche et reprendre le même chemin jusqu'à la 4 voies.

(3) Passer dessous celle-ci en direction de Coulaines. Traverser la route pour prendre le 1^{er} sentier à gauche. Monter et rejoindre un chemin goudronné. Tourner à gauche et arriver à la Route de Coulaines.

(7) Partir à droite, direction Coulaines et rejoindre le Boulevard Saint-Nicolas au rond-point face au Collège Jean Cocteau.

(8) Prendre la voie verte à droite. Passer trois ronds-points et atteindre le

Points de passages

- D/A Départ port du Mans**
N 48.002031° / E 0.189338° - alt. 45 m - km 0
- 1 Pont Gambetta - Sarthe (rivière) - Affluent de la Maine**
N 48.006408° / E 0.191097° - alt. 48 m - km 0.55
- 2 Rue Saint-Pavace**
N 48.014036° / E 0.199982° - alt. 54 m - km 1.73
- 3 4 voies**
N 48.031407° / E 0.19008° - alt. 48 m - km 3.86
- 4 Bac à chaînes**
N 48.034913° / E 0.182804° - alt. 50 m - km 4.65
- 5 Début petite boucle - Sarthe (rivière) - Affluent de la Maine**
N 48.040471° / E 0.179546° - alt. 47 m - km 5.73
- 6 Zone d'éco-pâturage - Antonnière (cours d'eau) - Affluent de la Sarthe**
N 48.045063° / E 0.178735° - alt. 48 m - km 6.49
- 7 Route de Coulaines**
N 48.032677° / E 0.198342° - alt. 56 m - km 9.72
- 8 Rond-point - Église Saint-Nicolas (Coulaines)**
N 48.028337° / E 0.202724° - alt. 59 m - km 10.31
- 9 Parc François Mitterrand**
N 48.023312° / E 0.201234° - alt. 51 m - km 10.92
- 10 Parc de l'Abri**
N 48.021637° / E 0.200268° - alt. 46 m - km 11.18
- 11 - Parc Banjan**
N 48.017353° / E 0.206212° - alt. 67 m - km 12.14
- 12 Rue des Maillets**
N 48.011972° / E 0.204634° - alt. 88 m - km 12.9
- 13 Rue de la Galère**
N 48.005352° / E 0.194421° - alt. 60 m - km 13.98

D/A Arrivée

parc à droite.

N 48.002037° / E 0.189339° - alt. 45 m - km 14.87

(9) Entrer dans le Parc François Mitterrand et suivre le balisage Boulevard Nature. Emprunter un sentier qui passe devant le Gymnase Braque et sort par la Rue Molière. Effectuer un gauche/droite pour retrouver un parc.

(10) Entrer dans le Parc de l'Abri en continuant toujours tout droit pour aboutir à la Rue Corneille. Aller à gauche et rejoindre la piste cyclable sur le Boulevard Saint-Michel. Virer à droite puis quitter le boulevard au 1^{er} rond-point. Prendre Rue de Tallin à gauche et suivre le Boulevard Nature en empruntant l'allée passant entre le n°10 et le n°12. Traverser la Rue de Ballon pour continuer en face dans une aire de jeux. Traverser la Rue de Vilnius puis un parc. Partir tout droit au niveau de la Rue Banjan pour se retrouver face à un parc.

(11) Rentrer dans le Parc Banjan et garder toujours la droite pour sortir sur la Rue de Bellevue. Quitter le Boulevard Nature et filer jusqu'à son terminus au niveau du tram.

(12) Prendre à droite Rue des Maillets et passer devant la Cathédrale du Mans. Au rond-point, continuer tout droit, Avenue Rostov-sur-le-Don. Passer à côté de la mairie (ancien Palais des Comtes du Maine) et l'École des Beaux Arts où se trouvent les thermes de la période gallo-romaine et atteindre la troisième intersection après l'hôtel de ville, Rue de la Galère, à droite.

(13) L'emprunter puis traverser le Pont Perrin sur la Sarthe. À sa sortie, tourner à gauche et retrouver le Quai de l'Amiral Lalande.

(1) Poursuivre en face jusqu'au Port (**D/A**).

Informations pratiques

Transports en commun :

Ligne de bus n°4 arrêt EDF GDF.

A proximité

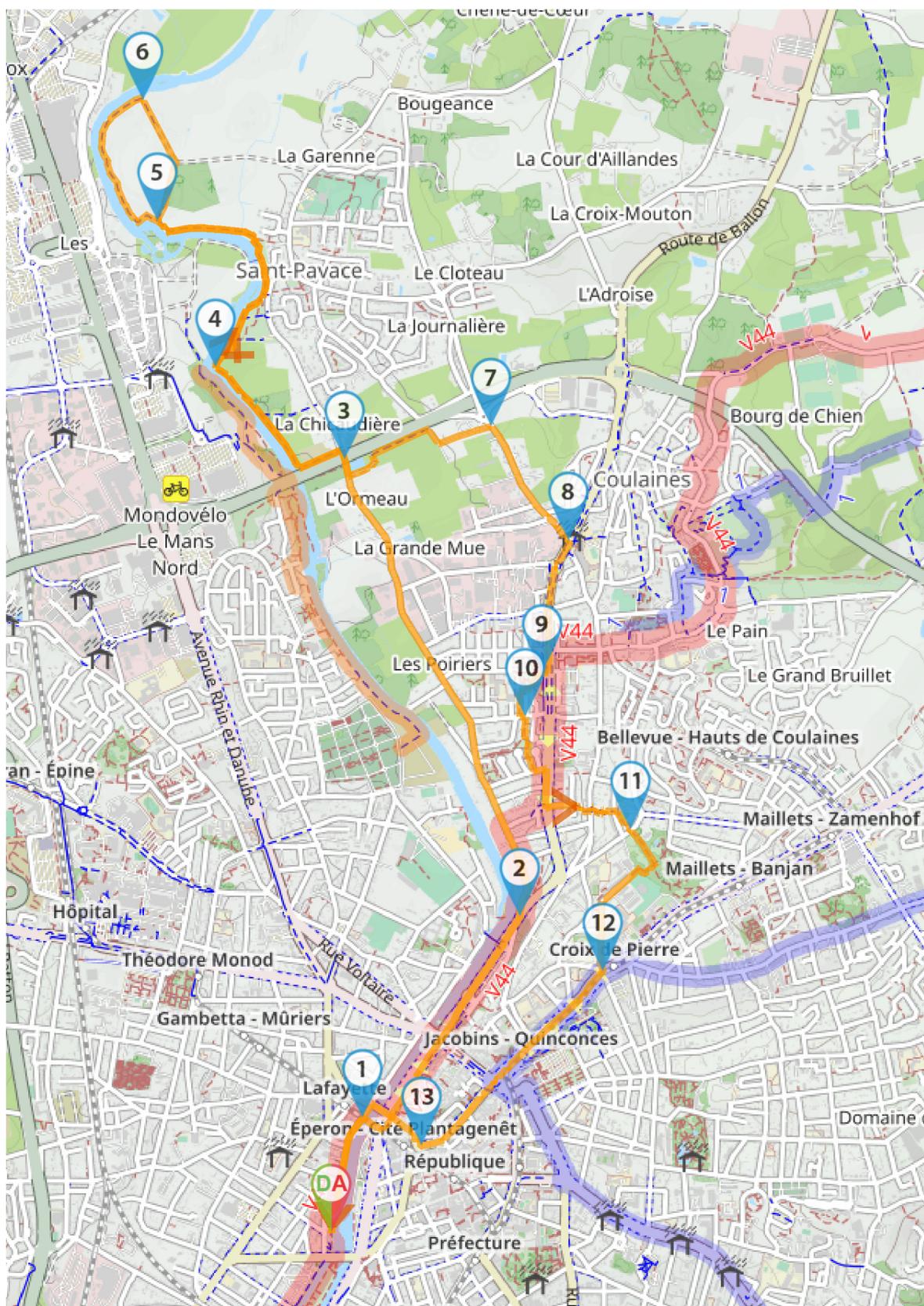
À voir au fil du chemin :

- [Port du Mans](#).
- [Muraille gallo-romaine](#).
- [Passerelle](#) et Moulin d'Enfer.
- [Bac à chaînes](#).
- Moulin aux Moines.
- Parc François Mitterrand.
- [Parc Banjan](#)
- [Musée de Tessé](#).
- [Cathédrale du Mans](#).
- [Carré Plantagenêt](#).
- [Palais des comtes du Maine](#).
- [Thermes de la période gallo-romaine](#).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/parcours-autour-du-boulevard-nature-du-port-du-ma/-3>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.